Invitation à la 46ème Assemblée des délégué·e·x·s des Juristes Démocrates de Suisse

Cher·e·x·s membres des JDS

Nous vous invitons cordialement à l'Assemblée annuelles des délégué·e·x·s (AD) qui aura lieu samedi, 8 juin 2024 à Bâle. Touxtes les membres sont bienvenu·e·x·s.

Lors de l'AD, nous nous réjouissons d'ores et déjà de pouvoir vous présenter le nouveau design et le nouveau site internet de notre association. Cette invitation vous donne déjà un petit avant-goût.

Au verso, vous trouverez le programme et l'ordre du jour de l'AD. Nous vous remercions de bien vouloir nous confirmer votre présence jusqu'au vendredi 24 mai 2024 par courriel à <u>info@djs-jds.ch</u> ou par courrier postal.

Après la partie statutaire, deux personnes de Bâle nous emmèneront faire une visite sociale de la ville organisée par "Surprise".

Les visites sociales de la ville ne sont pas des visites guidées classiques. Elles permettent en effet de porter un autre regard sur Bâle et ses habitant·e·x·s avec comme but de déconstruire les préjugés. Tous les guides ont connu la pauvreté, l'exclusion, le sans-abrisme, la violence, la dépendance ou les maladies mentales par leur propre expérience.

Je me réjouis de vous rencontrer et je vous envoie mes cordiales salutations.

Lea Schlunegger

Secrétaire Generale JDS

Hat Shlinegger

le 8 juin 2024 Assemblée des délégué·e·x·s

Lieu

Bâle, Markthalle, Steinentorberg 20, Salon

Programme

10:30

arrivée, café et croissants

11:00 - 13:00 partie statutaire

Ordre du jour

- 1. Procès-verbal de l'AD du 3 juin 2023 à Lausanne
- 2.Rapport annuel des JDS & des sections, ELDH, rapport de gestion plaidoyer Proposition de modification de l'annexe des statuts des Juristes Démocrates de Suisse - terminaison de l'abonnement à Plädoyer (cf. Annexe)
- 3. Perspectives, thèmes et priorités JDS et demande du comité pour augmenter la capacité du secrétariat à partir du 1.1.2025 et adapter les cotisations des membres en conséquence en 2025.
- 4. Rapport financier 2023 et budget 2024
- 5. Votations
- 6. Varia

se portent candidat·e·x·s au Comité : Annina Mullis, Manuela Hugentobler, Melanie Aebli, Ada Mohler, Michael Christen, Selma Kuratle, Laura Knöpfel (nouveau), Mara Maggi (nouveau), Premton Haziri (nouveau), en alternance, le Comité des diz

s'est portée candidate au poste de trésorière: Annina Mullis s'est porté candidat au poste d'auditeur : David Krummen candidat·e·xx à la présidence: ouvert

Ensuite, déjeuner

15:00

Tour de ville avec Surprise, fin du séjour en commun

Inscription jusqu'au 24 mai à info@djs-jds.ch

Proposition de modification de l'annexe des statuts des Juristes Démocrates de Suisse terminaison de l'abonnement à Plädoyer

Annexe aux statuts (actuels)

La cotisation annuelle à l'Association des JDS est fixée comme suit (janvier 2009):

Pour les membres d'une section Frs. 201.--, abonnement à Plaidoyer (6 Nos/an) compris, les cotisations aux sections* étant dues en sus;

Pour les membres individuel·x·le·s Frs. 200.--, abonnement à Plaidoyer (6 Nos/an) compris.

*Les cotisations annuelles supplémentaires sont calculées différemment dans chaque section et servent avant tout au financement des activités et des structures régionales.

Annexe aux statuts (Proposition du comité des JDS)

La cotisation annuelle à l'Association des JDS est fixée comme suit:

Pour les membres d'une section Frs. 56.--/an, les cotisations aux sections* étant dues en sus.

Pour les membres individuel·x·le·s Frs. 56.--/an.

*Les cotisations annuelles supplémentaires sont calculées différemment dans chaque section et servent avant tout au financement des activités et des structures régionales.

Pushback Litigation Support Fund des Juristes Démocrates de Suisse

Le refoulement illicite de réfugiés dans le cadre de la politique migratoire européenne est bien documenté par les médias et il est dénoncé par les organisations des droits de l'être humain. Il s'avère extrêmement difficile de sanctionner les responsables de ces refoulements, res-pectivement les gardes-frontières exerçant la violence. Parallèlement la criminalisation des requérant*es d'asile et des structures de support, telle que le sauvetage maritime civil, s'intensifie. De plus la pratique des pushbacks systématiques fait que les personnes en fuite se voient forcées de trouver des solutions de plus en plus dangereuses en vue de faire valoir leur droit à l'asile – avec des conséquences fatales aussi. La International Organization for Mi-gration (IOM) a enregistré entre 2014 et décembre 2022 25'337 migrants disparu*es en Méditerranée. Dans ce contexte les JDS ont décidé de lancer le «Pushback Litigation Support Fund».

Son objectif est de soutenir des procédures juridiques relatives à la politique frontalière de la violence exercée par les Etats de l'UE et de Schengen. Il s'agit concrètement de recours ou de plaintes concernant des pushbacks ou des procédures juridiques liées aux naufrages de personnes en fuite. legal proceedings related to shipwrecks, i.e., ship accidents of people on the move.

L'année dernière, nous avons pu soutenir 5 procédures différentes grâce à des dons, dont vous trouverez la documentation sur notre nouveau site web www.djs-jds.ch.

Le fonds peut être soutenu par des dons :

Juristes Démocrates de Suisse Schwanengasse 9 3011 Bern IBAN CH84 0900 0000 1201 9405 0 Note «litigation fund»

